


L'Écho de  Bébing n°3

04 novembre 2024



*** Dimanche 15 décembre à midi à la salle des fêtes ***

REPAS DES AÎNÉS 2024

offert par la commune aux habitants dès l'année de leurs 60 ans ainsi qu'à leur conjoint(e) ou ami(e).

Repas préparé par le traiteur « Le Gourmet Lorrain ».

« Apéritif »

« Velouté de potiron aux éclats de châtaignes »

« Quenelle de foie gras marbré et sa gelée au vin jaune – confit pomme rhubarbe – pain brioché »

« Trou alsacien, crémant d'alsace, sorbet clémentines »

« Grenadin de veau au jus de truffes, gratin dauphinois, brochette de légumes »

« Les quatre fromages et leur salade verte »

« Assiette surprise pour les gourmand(e)s »

« Café »



Ambiance musicale assurée par notre accordéoniste alsacien, Francis Jehl, aux airs des années 50 à 80.

Vous êtes déjà nombreux(ses) à avoir réservé votre repas (soixante-trois à ce jour).

Pour les personnes désirant nous rejoindre, inscrivez-vous à la Mairie aux heures d'accueil du public,

ou par mail : kristinaleinen@gmail.com - par tel. 07 84 25 60 56 jusqu'au 30 novembre inclus.

Marché de Noël à Bébing - Dimanche 08/12/2024 de 10H00 à 18H00



Le Marché de Noël traditionnel, avec une dizaine d'exposants, aura lieu dans la salle communale de Bébing comme chaque année. Entrée gratuite. Organisateur M. Daniel MAZERANG tél. 06 29 54 76 82

LOTO le dimanche 17 novembre 2024 à la salle communale à 14 heures.



Buvette et sandwichs sur place, ouverture des portes à 13 heures. Les réservations ne sont pas obligatoires mais souhaitées. Organisé par Bébing Loisirs et Culture. À gagner des bons d'achats de 300€, 200€, 100€, ...

Contact infos & réservations B.L.C. tél. 06 29 54 76 82.

Travaux sur RD955 – ouvrage SB175 :

Je vous ai adressé deux notes d'informations au sujet de la déviation que le Département comptait mettre en place sans concertation avec les élus ou la Région.

Finalement nous avons obtenu, avec les maires d'Imling et de Xouaxange, que les travaux de construction d'un nouvel ouvrage SB175 s'effectuent par moitié de chaussée ce qui permettra de maintenir une circulation alternée.

Toutefois, des désaccords subsistent sur certains points avec le Département et la CCSMS – GEMAPI, tout particulièrement sur la prévention des inondations ou (entre autres) sur les frais de relevage des avaloirs de la rue Principale.

Nos amis les chiens :

Des habitants se sont plaints en mairie des déjections canines. Je rappelle aux propriétaires de chiens que la loi les oblige à ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes sur la voie publique. Je les remercie de bien vouloir se conformer à cette règle dans le cadre du bien vivre ensemble.

Bien à vous,

Kristina Leinen, maire de Bébing

